

DEMANDE ENREGISTREMENT ICPE
CREATION DE LIGNES DE TRANSFORMATION DU BOIS

LES MENUISERIES ARIEGEOISES
SAINT PAUL DE JARRAT (09000)

CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

PIECE JOINTE N°11

Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'Unité Conseil



Apave Exploitation France
Conseil Occitanie
310 Rue de la Sarriette
34130 Saint-Aunès

	DOSSIER D'ENREGISTREMENT ICPE (rubrique 2410)	avril 23
	CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES - PIECE JOINTE N°11	Page : 2/7

SOMMAIRE

1	CAPACITES TECHNIQUES	3
2	CAPACITES FINANCIERES.....	4

	DOSSIER D'ENREGISTREMENT ICPE (rubrique 2410)	avril 23
	CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES - PIECE JOINTE N°11	Page : 3/7

Ce document décrit les capacités techniques et financières ou les modalités prévues pour les établir au plus tard à la mise en service de l'installation [7° de l'article R512-46-4].

1 CAPACITES TECHNIQUES

Les Menuiseries Ariégeoises possèdent leurs propres ressources tant d'un point de vue matériel qu'humain.

Pour mémoire, cette société existe depuis 1975 et est spécialisée dans la fabrication de cercueils, avec une production annuelle d'environ 80 000 unités.

Maîtrise des procédés industriels

Compte tenu de son ancienneté, l'entreprise possède en interne toutes les compétences permettant la maîtrise des procédés industriels. Le personnel présent sur site dispose des compétences acquises soit par un parcours académique soit par un parcours interne à l'entreprise.

Le site de Saint-Paul de Jarrat, objet du présent dossier, sera exploité sous la responsabilité d'un chef d'équipe gérant 4 personnes sur le site, actuellement employées sur le site principal des Menuiseries Ariégeoises.

Comme pour le reste de l'entreprise, le personnel sera formé soit par une formation initiale soit par tutorat au sein de l'entreprise.

Domaine Qualité / sécurité / Environnement

L'entreprise dispose d'un technicien QHSE, de manière à assumer les aspects relatifs à la qualité, la sécurité, l'hygiène et l'environnement.

Le technicien QHSE est sous la responsabilité du directeur de l'entreprise et travaille en collaboration avec les responsables des différents services de l'entreprise. De cette façon, il est intégré dans tous les projets. Sa participation permet de prendre en compte les aspects relatifs à la protection de l'environnement et la sécurité du personnel dans chaque projet ainsi que l'application de la réglementation et des standards du groupe.

Il est, par ailleurs, le correspondant interne et externe pour ces aspects, de façon conjointe au directeur de l'entreprise pour les relations externes institutionnelles (préfecture, DREAL, mairie).

Les Menuiseries Ariégeoises exploitent un site soumis à Autorisation sur la commune de Saint-Paul de Jarrat, route de Labat, autorisé par arrêté du 22/02/2019.

Pour mémoire les Menuiseries Ariégeoises ont été autorisées le 24 janvier 1978 à exploiter une usine de travail du bois, sur la commune de Saint-Paul de Jarrat au lieu dit « Camp du Laounou ».

Ainsi l'entreprise dispose d'une connaissance de la réglementation et des prescriptions applicables aux ICPE et notamment en ce qui concerne leur exploitation et leur suivi.

Les aspects réglementaires et environnementaux, réalisation de dossier ICPE, contrôles, mesures et analyses environnementales, sont effectués par des organismes et bureaux d'études externes, agréés lorsque nécessaire.

	DOSSIER D'ENREGISTREMENT ICPE (rubrique 2410)	avril 23
	CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES - PIECE JOINTE N°11	Page : 4/7

2 CAPACITES FINANCIERES

Les résultats financiers sur les dernières années des Menuiseries Ariégeoises ainsi que les projections sont décrits dans le tableau suivant :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capital Social	1 020 k€	1 020 k€	1 020 k€	1 020 k€	1 020 k€	1 020 k€	1 020 k€
CA (M€)	21 626 k€	23 458 k€	24 094k€	24 637 k€	25 344 k€	28 174 k€	30 532 k€
Résultat avant impôts (M€)	1 428 k€	2 021 k€	2 649 k€	2 719 k€	2 356 k€	2 441 k€	3 402 k€
Résultat fiscal	1 362 k€	2 273 k€	2 496 k€	2 719 k€	2 356 k€	2 441 k€	3 402 k€
Capacité d'autofinancement	1 733 k€	2 060 k€	2 639 k€	3 100 k€	2 709 k€	3 355 k€	4 417 k€

Les 3 derniers bilans, l'extrait KBIS de la société et les attestations d'assurance susvisées sont annexées ci-après.

Les Menuiseries Ariégeoises auront donc les capacités techniques et financières pour assurer la sécurité du site et pour limiter son impact sur l'environnement.

 <p>Les Menuiseries Ariégeoises</p>	DOSSIER D'ENREGISTREMENT ICPE (rubrique 2410)	avril 23
	CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES - PIECE JOINTE N°11	Page : 5/7

ANNEXE 1

Bilans comptables

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

S.A.S. au capital social de 1.020.000 €
Rue Labat

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

RCS FOIX N°303 804 553

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

SAS au capital de 1 020 000 €

**Siège social : Rue Labat
09000 SAINT PAUL DE JARRAT**

RCS FOIX 303 804 553

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LES MENUISERIES ARIEGEOISES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 27/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Présentation des comptes » de l'annexe concernant la continuité d'exploitation et dans la note « événements postérieurs à la clôture » concernant l'arrêt des comptes dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La valorisation du stock
- Les opérations « intragroupe »
- La coupure d'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêtés le 27 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 8 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes

Jean-François LAFFONT

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	93 650	85 744	7 906	34 611
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	56 748	19 142	37 606	37 606
	Constructions	3 783 052	2 159 197	1 623 854	1 742 801
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	9 345 632	8 240 676	1 104 956	1 280 126
	Autres immobilisations corporelles	1 583 529	1 150 445	433 084	323 375
	Immobilisations en cours	79 873		79 873	280 618
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	6 100		6 100	5 650	
Autres immobilisations financières	53 176		53 176	54 209	
	TOTAL (II)	15 001 760	11 655 204	3 346 556	3 758 996
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	2 013 227	84 125	1 929 102	1 432 669
	En-cours de production de biens	17 510		17 510	17 601
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	2 784 250	11 070	2 773 180	2 961 210
	Marchandises	333 803	10 645	323 157	307 120
	Avances et Acomptes versés sur commandes	30 094		30 094	75 499
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 150 908	186 762	3 964 146	3 722 966
	Autres créances	1 907 256		1 907 256	1 456 704
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	2 440 329		2 440 329	2 696 179	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	21 577		21 577	22 209
	TOTAL (III)	13 698 953	292 603	13 406 349	12 692 153
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	28 700 713	11 947 808	16 752 906	16 451 151
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			59 276	59 859
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 020 000	1 020 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	102 000	102 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 294 757	7 450 344
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 025 822	1 144 413
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	91 836	103 316	
	Total des capitaux propres	10 534 415	9 820 073
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	40 000	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	40 000	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 560 655	2 742 253
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 283 095	2 439 665
	Dettes fiscales et sociales	1 262 897	1 214 943
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	66 241	189 080	
Autres dettes	5 603	45 137	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	6 178 490	6 631 079
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	16 752 906	16 451 151
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 025 822,41	1 144 413,05
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 178 490	6 631 079
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 786 248		2 786 248	3 018 019
	Production vendue (Biens)	18 810 529		18 810 529	18 075 870
	Production vendue (Services et Travaux)	29 501		29 501	26 692
	Montant net du chiffre d'affaires	21 626 278		21 626 278	21 120 581
	Production stockée			(190 977)	154 643
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			511	14 678
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			417 872	344 388
	Autres produits				
		Total des produits d'exploitation (1)			21 853 684
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 965 876	2 308 542
	Variation de stock			(20 003)	(91 042)
	Achats de matières et autres approvisionnements			6 813 442	6 589 768
	Variation de stock			(513 395)	(234 556)
	Autres achats et charges externes			5 388 025	5 398 603
	Impôts, taxes et versements assimilés			367 236	362 678
	Salaires et traitements			3 966 314	3 780 958
	Charges sociales du personnel			1 238 849	1 182 775
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			708 236	599 626
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant			71 486	35 388	
Dotations aux provisions					
Autres charges			90 561	19 752	
	Total des charges d'exploitation (2)			20 076 629	19 952 492
	RESULTAT D'EXPLOITATION			1 777 056	1 681 798

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 777 056	1 681 798
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 854	8 567
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		11 854	8 567
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	39 454	25 601
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		39 454	25 601
RESULTAT FINANCIER		(27 600)	(17 034)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 749 456	1 664 764
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	13 638	138 371
	Sur opérations en capital	19 625	1 700
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	27 370	12 413
	Total des produits exceptionnels		60 632
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		46 268
	Sur opérations en capital	39 798	33 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	241 767	9 981
Total des charges exceptionnelles		281 565	89 250
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(220 933)	63 234
PARTICIPATION DES SALAIRES		99 642	128 721
IMPOTS SUR LES BENEFICES		403 058	454 864
TOTAL DES PRODUITS		21 926 171	21 798 341
TOTAL DES CHARGES		20 900 348	20 650 928
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 025 822	1 147 413

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général. Ils ont été établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur. Et plus particulièrement avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Ces comptes ont été arrêtés le 27/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

La crise sanitaire COVID-19 et les mesures de confinement annoncées depuis le 16 mars 2020 n'ont pas d'impact sur la présentation des comptes annuels au 31/12/2019 de la société.

Les impact post-clôture sont également peu significatifs.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. »

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Certaines, ayant fait l'objet d'une réévaluation, car acquises avant le 31 décembre 1976, sont évaluées en fonction de l'exercice d'achat de l'immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la nature des immobilisations correspondantes et de leur durée de vie prévue :

- Logiciels	Linéaire	1 an
- Constructions	Linéaire	20 ans
- Agencements, aménagement des terrains	Linéaire ou dégressif	10 ans
- Agencements, aménagement des constructions	Linéaire ou dégressif	10 ans
- Installations techniques,	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
- Matériel & outillages industriels	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

La méthode retenue pour l'établissement des comptes de la société a été la méthode prospective. Il a été procédé à deux types d'analyse pour les immobilisations existantes au 1/01/2005:

1. Analyse à partir de la valeur nette comptable au 1/01/2005 des plans d'amortissement économique en fonction de la durée d'utilité (durée de vie) des biens portés à l'actif
2. Analyse des immobilisations susceptibles d'être concernées par l'application de la méthode par composant

Les critères d'analyse ont été les suivants :

1. Pour la durée d'utilité seules les immobilisations dont la valeur d'origine était supérieure à 50.000 € et dont la valeur comptable nette était supérieure à 10.000 € ont été traitées
2. Pour l'application de la méthode par composant, les valeurs ont été de 100.000 € pour la valeur d'origine et de 10.000 € pour la valeur comptable nette.

Des amortissements dérogatoires ont été comptabilisés pour constater la différence entre les amortissements économiques calculés d'après la valeur d'utilité et les amortissements fiscaux calculés d'après la valeur d'usage.

Différents commentaires et précisions sont apportés dans les rubriques appropriées de l'Annexe.

Pour les acquisitions 2019, le règlement sur les actifs a été appliqué sur l'ensemble des immobilisations, avec constatation le cas échéant d'amortissements dérogatoires.

Les incidences sur le résultat de l'exercice 2019 sont les suivantes :

	D'après les nouvelles règles sur les actifs	Sans application des nouvelles règles	Incidence des nouvelles règles (différences)
	A	B	C = A-B
Résultat d'exploitation			6 926 €
Résultat exceptionnel			6 926 €
Résultat net avant impôt			

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré. Le calcul du prix de revient a été établi sur la base du solde des comptes arrêtés au 31 décembre, sans qu'il y ait eu de modification dans les méthodes d'évaluation du stock.

Le coût d'acquisition des matières, fournitures et marchandises, comprend les frais accessoires d'achat (transports, droits de douane, rémunérations d'intermédiaires).

La valorisation des produits intermédiaires finis ou des en-cours comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs de production, la totalité des frais indirects d'atelier et d'usine, les frais d'études nécessaires à l'élaboration de chaque produit et les amortissements pour dépréciation économiquement justifiés.

Le coût de production ainsi obtenu ne comporte pas de frais commerciaux et de frais financiers, de frais de recherche et de développement.

La provision pour dépréciation des produits finis est égale à la différence entre la valeur brute comme indiquée ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation diminuée des frais proportionnels de vente. La provision est constituée lorsque le deuxième terme de la différence est inférieur au premier.

La provision pour dépréciation des matières premières et autres approvisionnements représente la dépréciation de certains approvisionnements par suite d'une rotation très lente entraînant par voie de conséquence leur vétusté.

La provision pour dépréciation des matières consommables et des marchandises a été calculée selon la même méthode que l'exercice précédent. Les stocks non movimentés depuis plus de deux ans ont été provisionnés à 100 % "stock mort". Les stocks non utilisés depuis plus de douze mois ont été dépréciés de 30 %.

La provision pour risque de retour représente le coût de réparation des cercueils mis en dépôt-vente chez nos clients et qui sont détériorés pendant leur période de mise en dépôt, nécessitant de ce fait un changement de pièces et/ou une reprise des finitions.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges ou les achats de biens en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute début d'exercice	Augmentations			
			1	réévaluation	2	Acquisitions, Créations apports
			3			
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et développement	TOTAL I	KA		KB	KC
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	93 650	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	56 748	KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	KJ	341 664	KK	KL
		Sur sol d'autrui	KM	2 800 468	KN	KO
		Installations gales, agencemt, aménagement des constr.*	KP	638 069	KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS	9 134 129	KT	KU
	Autres Immobilisations Corporelles	Installations gales, agencements et aménagts. divers*	KV	271 550	KW	KX
		Matériel de transport*	KY	1 052 800	KZ	LA
		Matériel de Bureau Informatique, mobilier	LB	241 690	LC	LD
		Emballages récupérables et divers*	LE		LF	LG
		Immobilisations corporelles en cours	LH	280 618	LI	LJ
		Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	14 817 737	LO	LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	59 859	1U	1V
	TOTAL IV	LQ	59 859	LR	LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		OG	14 971 246	OH	OJ	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisation à la fin de l'exercice	Réévaluation légale		
		Par virements de poste à poste	Par cessions ou mise hors service ou mise en équivalence		3	Valeur d'origine des immobilisation en fin d'exercice	
		1	2	3			
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et developpt.	TOTAL I	0	LT	LU	0	1W
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	0	LV	LW	93 650	1X
CORPORELLES	Terrains			LX	LY	56 748	LZ
	Constructions	Sur sol propre		MA	MB	341 664	MC
		Sol d'autrui		MD	ME	2 800 468	MF
		Install. Gales, agencements et am. des constructions		MG	MH	640 920	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		MJ	MK	9 345 632	ML
	Autres immobilisations corporelles	Install. Gales, agencements et aménagements divers		MM	MN	202 956	MO
		Matériel de transport		MP	MQ	1 140 584	MR
		Matériel de bureau et Informatique, mobilier		MS	MT	239 989	MU
		Emballages récupérables et divers*		MV	MW	0	MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	79 873	NB
		Avances et acomptes	NC	ND	NE	0	NF
	TOTAL III	0	NG	NH	14 848 834	NI	
FINANCIERES	Participations par mise en équivalence	MY	0	OU	OV	0	OW
	Autres participations	MY	0	OX	OY	0	OZ
	Autres titres immobilisés	MY	0	2B	2C	0	2D
	Prêts et autres immo. financières	NC	0	2E	2F	59 276	2G
	IMMO. FINANCIERES		0	NJ	NK	59 276	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0	OK	557 032	OL	15 001 760	OM

AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montants amortissements début exercice 1		Augmentations : dotations exercice 2		Diminutions : amort. Afférents aux éléments sortis et reprises 3		Montants des amortissements à la fin de l'exercice 4	
Frais d'établ., rech. et dev. TOTAL I		PA		PB		PC		PD	0
Autres immob. incorporelles TOTAL II		PE	59 040	PF	26 705	PG		PH	85 744
Terrains		PI	19 142	PJ		PK		PL	19 142
Constructions	Sur sol propre	PM	24 150	PN	11 389	PO		PQ	35 539
	Sur sol d'autrui	PR	1 509 295	PS	82 170	PT		PU	1 591 465
	Instal. gales, agencemts, aménagements des constr.	PV	503 956	PW	28 238	PX		PY	532 193
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	7 854 003	QA	398 015	QB	11 342	QC	8 240 676
Autres immobilisations corporelles	Instal. gales, agencemts, aménagements divers	QD	220 010	QE	10 758	QF	90 137	QG	140 632
	Matériel de trans	QH	834 303	QI	126 013	QJ	155 324	QK	804 992
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	188 353	QM	24 949	QN	8 480	QO	204 822
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	0
TOTAL III		QU	11 153 210	QV	681 531	QW	265 282	QX	11 569 460
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	11 212 250	OP	708 236	OQ	265 282	OR	11 655 204

AMORTISSEMENTS (suite)

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES																							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice											
		Colonne 1 Différentiel de durée		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel													
Prais d'étab., rech. et dev. TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	0	Autres immob. corporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	21375	P8	P9	Q1	-21375					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	0	Constructions		R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	0					
		R7	4440	R8	R9	S1	1441	S2	S3	4554	S4	-1553			S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	0			
		T3	8815	T4	T5	T6	T7	T8	T9	8815			U1	1095	U2	U3	U4	U5	U6	U7	1095				
		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	0			V6	1540	V7	V8	V9	W1	W2	W3	1540					
		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	0	TOTAL III		X2	15890	X3	0	X4	0	X5	1441	X6	0	X7	4554	X8	9895
TOTAL GENERAL (I + II + III)		NL	15890	NQ	0	NR	0	NS	22816	NT	0	NU	4554	NV	-11480										
Total généra: non ventilé (X9 - Y1, Y2)		NW	15890	Total généra: non ventilé (Y3 - Y4, Y5)	NY	27370	Total général non ventilé (Y7 - Y8)	NZ	-11480																

CADRE C						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *						
	Montant net au début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0	0	Z9	0	B1	0
Primes remboursement des obligations	0	0	SP	0	SR	0

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMINUTIONS REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
Prov.pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse de prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	103 316	15 890	27 370	91 836
PROVISIONS REGLEMENTEES	103 316	15 890	27 370	91 836
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obligat.simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Prov. pour grosses réparations Prov. pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		40 000		40 000
PROV.POUR RISQUES ET CHARGES	0	40 000	0	40 000
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. Titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. Financières Prov. sur stocks et en cours Prov. sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	87 770 251 607	31 998 39 489	13 927 104 333	105 841 186 762
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	339 377	71 486	118 260	292 603
TOTAL GENERAL	442 692	127 376	145 629	424 439

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 100	6 100	
Autres immobilisations financières	53 176		53 176
	59 276	6 100	53 176
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	248 449	40 657	207 792
Autres créances clients	3 902 460	3 902 460	
Créance représentative de titres prêtés		0	
Personnel et comptes rattachés	4 402	4 402	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 342	22 342	
Etat - Impôts sur les bénéfices		0	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	160 282	160 282	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	16 516	16 516	
Etat - Divers		0	
Groupe et associés	1 669 330	1 669 330	
Débiteurs divers	34 384	34 384	
	6 058 165	5 850 373	207 792
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	21 577	21 546	31
TOTAL GENERAL	6 139 016	5 878 018	260 998

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 559 853	233 774	1 139 902	1 186 177
Emprunts et dettes financières divers	802	802	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 283 095	2 283 095		
Personnel et comptes rattachés	659 056	659 056		
Sécurité sociale et autres organismes	397 023	397 023		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	181 788	181 788		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	25 029	25 029		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	66 241	66 241		
Groupe et associés		0		
Autres dettes	5 603	5 603		
Dette représentat.de titres empruntés		0		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	6 178 490	3 852 411	1 139 902	1 186 177

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	802
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	334 318
Dettes fiscales et sociales	817 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, Charges à payer	0
Autres dettes	5 603
TOTAL	1 158 642

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Organismes sociaux	22 342
Avoirs à recevoir	34 167
Factures à établir	18 964
Produits à recevoir	16 516
TOTAL	91 989

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation Charges ou produits financiers Charges ou produits exceptionnels	21 577	
TOTAL	21 577	0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. Au début de l'exercice	6 000	170
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	6 000	170

CHIFFRE D'AFFAIRES

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE

	MONTANT
France	21 097 949
Etranger	22 632
	21 120 581

REPARTITION PAR ACTIVITE

	MONTANT
Ventes de marchandises	2 884 503
Production vendue de biens	18 712 274
Production vendue de services	29 501
	21 626 278

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

REPARTITION	RESULTAT AVANT IMPOTS	IMPOTS
Résultat courant	1 749 456	476 702
Résultat exceptionnel (hors participation)	-220 933	-73 644
Résultat comptable	1 528 523	403 058

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

RUBRIQUES		MONTANT AU 31/12/2018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Prêt BECM 63303 séchoirs (683k€ en 2016) - Nantissement matériel	Capital Intérêts	370 286 6 416
- Prêt BECM 63302 maison (374,5k€ en 2016) - Hypothèque	Capital Intérêts	301 352 32 199
- Prêt CA 108356 bât. stockage (998k€ soit 504k€ en 2017 + 494k€ en 2018) Hypothèque bail à construction	Capital Intérêts	500 000 94 899
- Prêt BPI 75037 renforcement structure financière (1 000k€ en 2018) Caution versée 50 k€	Capital Intérêts	1 000 000 52 650
Engagements de crédit-bail - Redevances restant dues		107 664
TOTAL		2 465 465

ENGAGEMENTS RECUS

RUBRIQUES		MONTANT AU 31/12/2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Prêt BPI 75037 renforcement structure financière (1 000k€ en 2018) Garantie BPI Financement à hauteur de 80%	Capital Intérêts	800 000 42 120
TOTAL		842 120

CREDIT-BAIL

RUBRIQUES	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS MATERIEL OUTILLAGE VEHICULES	AUTRES	TOTAL
Valeur d'origine			716 950		716 950
AMORTISSEMENTS :					
- cumuls exercices antérieurs			463 969		463 969
- dotations de l'exercice			122 148		122 148
TOTAL			586 117		586 117
REDEVANCES PAYEES					
- cumuls exercices antérieurs			526 081		526 081
- dotations de l'exercice			101 819		101 819
TOTAL			627 900		627 900
REDEV. RESTANT A PAYER :					
- à un an au plus			100 499		100 499
- à plus d'un an et cinq ans au plus			7 165		7 165
- à plus de cinq ans			0		0
TOTAL			107 664		107 664
VALEUR RESIDUELLE					
- à un an au plus			7 968		7 968
- à plus d'un an et cinq ans au plus			6 373		6 373
- à plus de cinq ans			0		0
TOTAL			14 341		14 341
Mont. pris en charge dans l'exercice			101 903		101 903

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES
DEROGATOIRES

RUBRIQUES	MONTANT
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 025 822
Impôts sur les bénéfices	403 058
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 428 880
Variation des provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	-4 554
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuations des cours	
Autres évaluations dérogatoires	
	1 424 326

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen mensuel a été de 120, pour un effectif au 31/12/2019 de 123 personnes en activité, la répartition par emploi étant la suivante :

EFFECTIFS	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Cadres	5	0
Agents de maîtrise et techniciens	8	0
Employés	24	0
Ouvriers	86	0
TOTAL	123	0

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1) INTEGRATION FISCALE

L'exercice 2019 constitue la dix-neuvième année d'appartenance à un groupe fiscal intégré en tant que filiale de la société tête de groupe la SAS FORESTIS INDUSTRIES.

Dans le cadre de la convention de la répartition de l'impôt au sein du groupe intégré, la charge d'impôt dans les filiales est réalisée comme en l'absence d'intégration. La société mère comptabilise le solde par rapport au résultat d'ensemble et enregistre les charges ou économies d'impôt résultant des correctifs.

2) REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

3) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le montant des engagements de l'entreprise vis à vis des membres ou associés de son personnel ainsi que des mandataires sociaux, en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite : pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raisons du départ à la retraite ou avantages similaires s'élève au 31 décembre 2019 à 316 438,86 €.

L'entreprise est couverte par la caisse AG2R/CNP ASSURANCES.

4) AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Néant

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

SAS au capital de 1 020 000 €
Siège social : Rue Labat
09000 SAINT PAUL DE JARRAT

RCS FOIX 303 804 553

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LES MENUISERIES ARIEGEOISES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons plus particulièrement examiné :

- La valorisation du stock ;
- Les opérations « intragroupe » ;
- La coupure d'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 14 juin 2021

Le Commissaire aux comptes

Jean-François LAFFONT

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		LES MENUISERIES ARIEGEOISES		Durée de l'exercice en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		Rue Labat 09000 SAINT PAUL DE JARRAT		Code APE		1629Z	
Numéro de SIREN		303804553					
		Brut 1	Amortissements provisions 2	Exercice clos le 31/12/2020 Net 3	Exercice clos le 31/12/2019 Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		0		0	0		
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	0	AC	0	0	0
		Frais de développement	0	AE	0	0	0
		Concessions, brevets et droits similaires	93 650	AG	93 650	0	7 906
		Fonds commercial	150 000	AI	0	150 000	0
		Autres immobilisations incorporelles	0	AK	0	0	0
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	AM		0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	56 748	AO	19 142	37 606	37 606
		Constructions	3 824 432	AQ	2 272 925	1 551 507	1 623 854
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 553 034	AS	8 560 549	992 485	1 104 956
		Autres immobilisations corporelles	1 627 141	AU	1 277 858	349 282	433 084
		Immobilisations en cours	23 718	AW	0	23 718	79 873
		Avances et acomptes	0	AY		0	0
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	0	CT	0	0	0
		Autres participations	0	CV	0	0	0
		Créances rattachées à des participations	0	BC	0	0	0
		Autres titres immobilisés	0	BE	0	0	0
		Prêts	2 050	BG	0	2 050	6 100
		Autres immobilisations financières	53 176	BI	0	53 176	53 176
	TOTAL (II)		15 383 947	12 224 124	3 159 824	3 346 556	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	2 608 845	BM	87 915	2 520 930	1 929 102
		En cours de production de biens	108 379	BO	0	108 379	17 510
		En cours de production de services	0	BQ	0	0	0
		Produits intermédiaires et finis	3 465 070	BS	161 771	3 303 300	2 773 180
		Marchandises	326 887	BU	7 172	319 715	323 157
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	55 093	BW		55 093	30 094
		Clients et comptes rattachés (3)	4 313 677	BY	180 777	4 132 900	3 964 146
		Autres créances (3)	2 007 686	CA	0	2 007 686	1 907 256
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	0	CC		0	0
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	0	CE	0	0	0
		Disponibilités	3 133 961	CG	0	3 133 961	2 440 329
	COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	189 753	CI		189 753	21 577
TOTAL (III)		16 209 351	437 635	15 771 716	13 406 351		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		0	CW		0	0	
Primes de remboursement des obligations (V)		0	CM		0	0	
Écarts de conversion actif (VI)		0	CN		0	0	
TOTAL GENERAL (I à VI)		31 593 298	12 661 759	18 931 540	16 752 906		
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		2 050					
(3) Part à plus d'un an:		209 233					

BILAN - PASSIF

Désignation de l'entreprise		LES MENUISERIES ARIEGEOISES		Exercice	31/12/2020	31/12/2019	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			DA	1 020 000	1 020 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...			DB	0	0	
	Ecart de réévaluation	(Dont écart d'équivalence	EK	0)	DC	0	0
	Réserve légale (3)			DD	102 000	102 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0	0	
	Réserves réglementées (3)	(Dont réserve spéciale provisions pour fluctuation des cours	B1	0)	DF	0	0
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	EJ))	DG	9 020 580	8 294 757
	Report à nouveau			DH	0	0	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 389 718	1 025 822	
	Subventions d'investissements			DJ	0	0	
	Provisions réglementées			DK	88 953	91 836	
	TOTAL (I)				DL	11 621 250	10 534 415
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0	0	
	Avances conditionnées			DN	0	0	
	TOTAL (II)				DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	140 000	0	
	Provisions pour charges			DQ	166 073	40 000	
	TOTAL (III)				DR	306 073	40 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0	0	
	Autres emprunts obligataires			DT	0	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 326 079	2 560 655	
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs	EI	0)	DV	252 041	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 758 222	2 283 095	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 475 191	1 262 897	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	28 538	66 241	
Autres dettes			EA	164 145	5 603		
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0	0	
TOTAL (IV)				EC	7 004 217	6 178 491	
	Ecart de conversion passif		(V)	ED	0	0	
TOTAL GENERAL (I à V)				EE	18 931 540	16 752 906	
RENVOIS	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF	0	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 064 174	6 178 490	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	0	0	

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise		LES MENUISERIES ARIEGEOISES				Exercice		31/12/2020	31/12/2019
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	2 717 599	FB	30 322	FC	2 747 921	2 786 248	
	Production vendue	biens	FD	20 673 308	FE	0	FF	20 673 308	18 810 529
		services	FG	37 658	FH	0	FI	37 658	29 501
	Chiffre d'affaires nets	FJ	23 428 565	FK	30 322	FL	23 458 887	21 626 278	
	Production stockée					FM	771 689	-190 977	
	Production immobilisée					FN	0	0	
	Subventions d'exploitation					FO	0	511	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					FP	275 344	417 872	
	Autres produits					FQ	0	0	
	Total des produits d'exploitation (I)						FR	24 505 920	21 853 684
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droit de douane)					FS	1 824 866	1 965 876	
	Variation de stock (marchandises)					FT	6 916	-20 003	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	8 392 685	6 813 442	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	-595 618	-513 395	
	Autres achats et charges externes					FW	5 592 235	5 388 025	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	429 619	367 236	
	Salaires et traitements					FY	4 137 808	3 966 314	
	Charges sociales					FZ	1 331 300	1 238 849	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements			GA	671 407	708 236
				- dotations aux provisions			GB	0	0
		Sur actif circulant: dotations aux provisions					GC	173 814	71 486
				Pour risques et charges: dotations aux provisions			GD	166 073	0
	Autres charges					GE	2 324	90 561	
	Total des charges d'exploitation (II)						GF	22 133 430	20 076 627
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 372 491	1 777 056	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	0	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	0	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					GJ	0	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK	0	0	
	Autres intérêts et produits assimilés					GL	12 069	11 854	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	0	0	
	Différences positives de change					GN	0	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	0	0	
Total des produits financiers (V)						GP	12 069	11 854	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	0	0	
	Intérêts et charges assimilées					GR	37 226	39 454	
	Différences négatives de change					GS	0	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0	0	
Total des charges financières (VI)						GU	37 226	39 454	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-25 157	-27 600	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II + III - IV + V - VII)						GW	2 347 334	1 749 456	

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise		LES MENUISERIES ARIEGEOISES		Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 490	13 638
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		8 417	19 625
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		19 454	27 370
	Total des produits exceptionnels (VII)	HD		30 361	60 632
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE		1 206	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		23 277	39 798
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		116 571	241 767
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH		141 054	281 565
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		-110 693	-220 933
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		214 198	99 642
Impôts sur les bénéfices	(X)	HK		632 725	403 058
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)		HL		24 548 350	21 926 171
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM		23 158 632	20 900 348
- BENEFICE OU PERTE		HN		1 389 718	1 025 822
RENOIS	(3) Dont - Crédit bail mobilier	HP		101 004	101 903
	- Crédit bail immobilier	HQ		0	
	(9) Dont transferts de charges	A1		246 561	299 613
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		0	0
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		0	0
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		0	0

INTRODUCTION

Les comptes ont été arrêtés par le Président.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 comportent :

- le BILAN avant répartition dont le total est de : 18 931 540 € .
- le COMPTE DE RESULTAT présenté sous forme de liste dont le total des produits est de : 24 548 349 €, le total des charges est de 23 158 632 € et dégage un bénéfice de : 1 389 718 €.
- l'ANNEXE aux comptes ci-dessus présentée sous forme de notes ou de tableaux.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période de 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

La société fait partie d'un groupe établissant des comptes consolidés, l'entité consolidante étant la société mère FORESTIS INDUSTRIES SAS (936 980 085 00026).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice 2020 établis en mars 2021 sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et la réglementation française en vigueur. Et plus particulièrement avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les comptes ont également été établis et présentés conformément aux recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement du Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Certaines, ayant fait l'objet d'une réévaluation, car acquises avant le 31 décembre 1976, sont évaluées en fonction de l'exercice d'achat de l'immobilisation.

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les modalités de détermination de la durée d'utilisation limitée ou non du fonds commercial ont été arrêtées comme suit :

Les éléments inscrits dans le poste "fonds commercial" sont constitutifs d'un rachat de clientèle sur l'exercice à la société M2F d'un montant de 150 000 €. Leur durée d'utilisation est réputée non limitée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la nature des immobilisations correspondantes et de leur durée de vie prévue :

- Logiciels	Linéaire	1 an
- Constructions	Linéaire	20 ans
- Agencements, aménagement des terrains	Linéaire ou dégressif	10 ans
- Agencements, aménagement des constructions	Linéaire ou dégressif	10 ans
- Installations techniques,	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
- Matériel & outillages industriels	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

La méthode retenue pour l'établissement des comptes de la société a été la méthode prospective. Il a été procédé à deux types d'analyse pour les immobilisations existantes au 1/01/2005:

1. Analyse à partir de la valeur nette comptable au 1/01/2005 des plans d'amortissement économique en fonction de la durée d'utilité (durée de vie) des biens portés à l'actif
2. Analyse des immobilisations susceptibles d'être concernées par l'application de la méthode par composant

Les critères d'analyse ont été les suivants :

1. Pour la durée d'utilité seules les immobilisations dont la valeur d'origine était supérieure à 50.000 € et dont la valeur comptable nette était supérieure à 10.000 € ont été traitées
2. Pour l'application de la méthode par composant, les valeurs ont été de 100.000 € pour la valeur d'origine et de 10.000 € pour la valeur comptable nette.

Des amortissements dérogatoires ont été comptabilisés pour constater la différence entre les amortissements économiques calculés d'après la valeur d'utilité et les amortissements fiscaux calculés d'après la valeur d'usage.

Différents commentaires et précisions sont apportés dans les rubriques appropriées de l'Annexe.

Pour les acquisitions 2020, le règlement sur les actifs a été appliqué sur l'ensemble des immobilisations, avec constatation le cas échéant d'amortissements dérogatoires.

Les incidences sur le résultat de l'exercice 2020 sont les suivantes :

	D'après les nouvelles règles sur les actifs	Sans application des nouvelles règles	Incidence des nouvelles règles (différences)
	A	B	C = A-B
Résultat d'exploitation			2 883 €
Résultat exceptionnel			2 883 €
Résultat net avant impôt			

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré. Le calcul du prix de revient a été établi sur la base du solde des comptes arrêtés au 31 décembre, sans qu'il y ait eu de modification dans les méthodes d'évaluation du stock.

Le coût d'acquisition des matières, fournitures et marchandises, comprend les frais accessoires d'achat (transports, droits de douane, rémunérations d'intermédiaires).

La valorisation des produits intermédiaires finis ou des en-cours comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs de production, la totalité des frais indirects d'atelier et d'usine, les frais d'études nécessaires à l'élaboration de chaque produit et les amortissements pour dépréciation économiquement justifiés.

Le coût de production ainsi obtenu ne comporte pas de frais commerciaux et de frais financiers, de frais de recherche et de développement.

La provision pour dépréciation des produits finis est égale à la différence entre la valeur brute comme indiquée ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation diminuée des frais proportionnels de vente. La provision est constituée lorsque le deuxième terme de la différence est inférieur au premier.

La provision pour dépréciation des matières premières et autres approvisionnements représente la dépréciation de certains approvisionnements par suite d'une rotation très lente entraînant par voie de conséquence leur vétusté.

La provision pour dépréciation des matières consommables et des marchandises a été calculée selon la même méthode que l'exercice précédent. Les stocks non movimentés depuis plus de deux ans ont été provisionnés à 100 % "stock mort". Les stocks non utilisés depuis plus de douze mois ont été dépréciés de 30 %.

La provision pour risque de retour représente le coût de réparation des cercueils mis en dépôt-vente chez nos clients et qui sont détériorés pendant leur période de mise en dépôt, nécessitant de ce fait un changement de pièces et/ou une reprise des finitions.

La provision pour dépréciation des stocks de cercueils (nus ou équipés) au 31/12 (stock usine, stock en dépôt-vente chez les clients ou dans les dépôts) est calculée en appliquant un coefficient de dépréciation au prix de revient moyen d'un cercueil (nu ou équipé) en fonction de sa date de mise en stock.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges ou les achats de biens en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute début d'exercice 1	Augmentations				
			réévaluation 2	Acquisitions, Créations apports 3			
INDIFF.	Frais d'établissement, de recherche et développement TOTAL I	KA		KB	KC		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	93 650	KE	KF	150 000	
CORPORELLES	Terrains	KG	56 748	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	KJ	341 664	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	KM	2 800 468	KN	KO	
		Installations gales, agencemnt, aménagemt des constr.*	KP	640 920	KQ	KR	41 380
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS	9 345 632	KT	KU	250 112
	Autres Immobilisations	Installations gales, agencements et aménagts. divers*	KV	202 956	KW	KX	3 110
		Matériel de transport*	KY	1 140 584	KZ	LA	98 035
	Corporelles	Matériel de Bureau Informatique, mobilier	LB	239 989	LC	LD	5 520
		Emballages récupérables et divers*	LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	79 873	LI	LJ	23 718
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III		LN	14 848 834	LO	LP	421 875
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T		
	Autres participations	8U		8V	8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	59 276	1U	1V	3 000	
	TOTAL IV	LQ	59 276	LR	LS	3 000	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0G	15 001 760	0H	0J	574 875	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisation à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale			
		Par virements de poste à poste 1	Par cessions ou mise hors service ou mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisation en fin d'exercice			
INDIFF.	Frais d'établissement, de recherche et développement TOTAL I	0	LT	LU	0	1W	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	0	LV	LW	243 650	1X		
CORPORELLES	Terrains		LX	LY	56 748	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		MA	MB	341 664	MC	
		Sol d'autrui		MD	ME	2 800 468	MF	
		Install. Gales, agencemts et am. des constructions		MG	MH	682 300	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			MJ	MK	9 553 034	ML	
	Autres immobilisations	Install. Gales, agencemts et aménagements divers		MM	MN	206 066	MO	
		Matériel de transport		MP	MQ	1 176 053	MR	
	corporelles	Matériel de bureau et Informatique, mobilier		MS	MT	245 021	MU	
		Emballages récupérables et divers*		MV	MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	23 718	NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	0	NF	
	TOTAL III		0	NG	NH	15 085 071	NI	0
FINANCIERES	Participations par mise en équivalence	MY	0	OU		OV		
	Autres participations	MY	0	OX		OY		
	Autres titres immobilisés	MY	0	2B		2C		
	Prêts et autres immo. financières	NC	0	2E	7 050	2F	55 226	
	IMMO. FINANCIERES	0	NJ	7 050	NK	55 226	2H	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0	0K	192 688	0L	15 383 947	0M	0

AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montants amortissements début exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : amort. Afférents aux éléments sortis et reprises		Montants des amortissements à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Frais d'établ., rech. et dev. TOTAL I		PA		PB		PC		PD	0
Autres immob. incorporelles TOTAL II		PE	85 744	PF	7 906	PG		PH	93 650
Terrains		PI	19 142	PJ		PK		PL	19 142
Constructions	Sur sol propre	PM	35 539	PN	11 389	PO		PQ	46 928
	Sur sol d'autrui	PR	1 591 465	PS	72 294	PT		PU	1 663 759
	Instal. gales, agencemts, aménagements des constr.	PV	532 193	PW	30 045	PX		PY	562 239
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	8 240 676	QA	362 584	QB	42 710	QC	8 560 549
Autres immobilisations corporelles	Instal. gales, agencemts, aménagements divers	QD	140 632	QE	13 224	QF		QG	153 856
	Matériel de trans	QH	804 992	QI	151 369	QJ	59 289	QK	897 071
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	204 822	QM	22 597	QN	488	QO	226 931
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	0
TOTAL III		QU	11 569 460	QV	663 501	QW	102 487	QX	12 130 474
TOTAL GENERAL (I + II + III)		0N	11 655 204	0P	671 407	0Q	102 487	0R	12 224 124

AMORTISSEMENTS (suite)

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établ., rech. et dev. TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	0
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7	7906	P8		P9		Q1	-7906
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	0
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1	11090	S2		S3		S4	-11090
	Instal. gales, agencements, aménagements des constr.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	T3	13667	T4		T5		T6		T7		T8		T9	13667
Autres immobilisations corporelles	Instal. gales, agencements, aménagements divers	U1	2455	U2		U3		U4		U5		U6		U7	2455
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	449	V7		V8		V9	458	W1		W2		W3	-9
	Emballages récupérables et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	0
TOTAL III		X2	16571	X3	0	X4	0	X5	11548	X6	0	X7	0	X8	5023
TOTAL GENERAL (I + II + III)		NL	16571	NQ	0	NR	0	NS	19454	NT	0	NU	0	NV	-2883
Total général non ventilé (X9+Y1+Y2)		NW	16571	Total général non ventilé (Y3+Y4+Y5)		NY	19454	Total général non ventilé (Y7-Y8)		NZ	-2883				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
			Z9	B1	SP	SR
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0	0	0	0	0	0
Primes remboursement des obligations	0	0	0	0	0	0

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 050	2 050	
Autres immobilisations financières	53 176		53 176
	55 226	2 050	53 176
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	217 450	8 218	209 232
Autres créances clients	4 096 227	4 096 227	
Créance représentative de titres prêtés		0	
Personnel et comptes rattachés	7 888	7 888	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 354	51 354	
Etat - Impôts sur les bénéfices		0	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	177 763	177 763	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 089	8 089	
Etat - Divers		0	
Groupe et associés	1 636 759	1 636 759	
Débiteurs divers	125 834	125 834	
	6 321 364	6 112 132	209 232
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	189 753	189 753	
TOTAL GENERAL	6 566 342	6 303 933	262 408

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 326 079	386 036	1 045 877	894 166
Emprunts et dettes financières divers	745	745	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 758 222	2 758 222		
Personnel et comptes rattachés	780 202	780 202		
Sécurité sociale et autres organismes	481 035	481 035		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	172 243	172 243		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	41 711	41 711		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	28 538	28 538		
Groupe et associés	251 296	251 296		
Autres dettes	164 145	164 145		
Dettes représentat. de titres empruntés		0		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	7 004 217	5 064 174	1 045 877	894 166

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	745
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 184
Dettes fiscales et sociales	995 915
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, Charges à payer	0
Autres dettes	14 145
TOTAL	1 442 990

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Organismes sociaux	51 354
Avoirs à recevoir	110 579
Factures à établir	17 412
Produits à recevoir	8 089
TOTAL	187 433

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation Charges ou produits financiers Charges ou produits exceptionnels	189 753	
TOTAL	189 753	0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. Au début de l'exercice	6 000	170
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	6 000	170

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

RUBRIQUES		MONTANT AU 31/12/2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Prêt BECM 63303 séchoirs (683k€ en 2016) - Nantissement matériel	Capital	272 709
	Intérêts	3 539
- Prêt BECM 63302 maison (374,5k€ en 2016) - Hypothèque	Capital	278 009
	Intérêts	27 154
- Prêt CA 108356 bât. stockage (998k€ soit 504k€ en 2017 + 494k€ en 2018) Hypothèque bail à construction	Capital	500 000
	Intérêts	81 147
- Prêt BPI 75037 renforcement structure financière (1 000k€ en 2018) Caution versée 50 k€	Capital	950 000
	Intérêts	37 050
Engagements de crédit-bail - Redevances restant dues		7 165
TOTAL		2 156 773

ENGAGEMENTS RECUS

RUBRIQUES		MONTANT AU 31/12/2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Prêt BPI 75037 renforcement structure financière (1 000k€ en 2018) Garantie BPI Financement à hauteur de 80%	Capital	760 000
	Intérêts	29 640
TOTAL		789 640

CREDIT-BAIL

RUBRIQUES	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS MATERIEL OUTILLAGE VEHICULES	AUTRES	TOTAL
Valeur d'origine			716 950		716 950
AMORTISSEMENTS :					
- cumuls exercices antérieurs			586 117		586 117
- dotations de l'exercice			121 231		121 231
TOTAL			707 347		707 347

REDEVANCES PAYEES					
- cumuls exercices antérieurs			627 900		627 900
- dotations de l'exercice			101 004		101 004
TOTAL			728 904		728 904

REDEV. RESTANT A PAYER :					
- à un an au plus			7 165		7 165
- à plus d'un an et cinq ans au plus			0		0
- à plus de cinq ans			0		0
TOTAL			7 165		7 165

VALEUR RESIDUELLE					
- à un an au plus			6 373		6 373
- à plus d'un an et cinq ans au plus			0		0
- à plus de cinq ans			0		0
TOTAL			6 373		6 373

Mont. pris en charge dans l'exercice			101 004		101 004
--------------------------------------	--	--	---------	--	---------

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES
DEROGATOIRES

RUBRIQUES	MONTANT
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 389 718
Impôts sur les bénéfices	632 725
RESULTAT AVANT IMPOTS	2 022 443
Variation des provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	0
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuations des cours	
Autres évaluations dérogatoires	
	2 022 443

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen mensuel a été de 120, pour un effectif au 31/12/2020 de 121 personnes en activité, la répartition par emploi étant la suivante :

EFFECTIFS	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Cadres	5	0
Agents de maîtrise et techniciens	8	0
Employés	22	0
Ouvriers	86	0
TOTAL	121	0

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1) INTEGRATION FISCALE

L'exercice 2020 constitue la vingtième année d'appartenance à un groupe fiscal intégré en tant que filiale de la société tête de groupe la SAS FORESTIS INDUSTRIES.

Dans le cadre de la convention de la répartition de l'impôt au sein du groupe intégré, la charge d'impôt dans les filiales est réalisée comme en l'absence d'intégration. La société mère comptabilise le solde par rapport au résultat d'ensemble et enregistre les charges ou économies d'impôt résultant des correctifs.

2) REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

3) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le montant des engagements de l'entreprise vis à vis des membres ou associés de son personnel ainsi que des mandataires sociaux, en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite : pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raisons du départ à la retraite ou avantages similaires s'élève au 31 décembre 2020 à 362 912,34 €.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation	0,34%
- Table de mortalité	Source INSEE 2019
- Hypothèse de croissance de salaires	2%
- Âge de départ à la retraite	65-67 ans (départ à taux plein)
- Modalité de départ à la retraite	Départ à l'initiative du salarié
- Taux de charges sociales	50 % pour les cadres, 40 % pour les nons cadres

L'entreprise est couverte par la caisse AG2R/CNP ASSURANCES.

4) AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Néant

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

SAS au capital de 1 020 000 €

**Siège social : Rue Labat
09000 SAINT PAUL DE JARRAT**

RCS FOIX 303 804 553

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LES MENUISERIES ARIEGEOISES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons plus particulièrement examiné :

- La valorisation du stock ;
- Les opérations « intragroupe » ;
- La coupure d'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 17 mai 2022

Le Commissaire aux comptes

Jean-François LAFFONT

Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 17/05/22
Devise d'édition EUR

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	31 975	31 237	738	
Fonds commercial	150 000		150 000	150 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	181 975	31 237	150 738	150 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	56 748	19 142	37 606	37 606
Constructions	3 824 432	2 384 407	1 440 025	1 551 507
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 671 762	8 884 174	787 588	992 485
Autres immobilisations corporelles	1 634 016	1 238 499	395 517	349 282
Immobilisations en cours				23 718
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	15 186 958	12 526 222	2 660 736	2 954 598
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 300		3 300	2 050
Autres immobilisations financières	55 356		55 356	53 176
TOTAL immobilisations financières :	58 656		58 656	55 226
ACTIF IMMOBILISÉ	15 427 589	12 557 459	2 870 130	3 159 824
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	2 806 686	91 113	2 715 573	2 520 930
Stocks d'en-cours de production de biens	164 056		164 056	108 379
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	3 627 660	163 379	3 464 281	3 303 300
Stocks de marchandises	398 520	6 687	391 833	319 715
TOTAL stocks et en-cours :	6 996 923	261 179	6 735 743	6 252 323
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	46 908		46 908	55 093
Créances clients et comptes rattachés	4 586 590	139 499	4 447 091	4 132 900
Autres créances	1 976 833		1 976 833	2 007 686
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	6 610 331	139 499	6 470 832	6 195 679
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 416 647		3 416 647	3 133 961
Charges constatées d'avance	151 094		151 094	189 753
TOTAL disponibilités et divers :	3 567 741		3 567 741	3 323 714
ACTIF CIRCULANT	17 174 994	400 678	16 774 316	15 771 716
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	32 602 583	12 958 137	19 644 446	18 931 540

Bilan Passif

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 17/05/22
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 020 000	1 020 000	1 020 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	102 000	102 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 062 297	9 020 580
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 993 207	1 389 718
TOTAL situation nette :	13 177 504	11 532 297
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	92 941	88 953
CAPITAUX PROPRES	13 270 445	11 621 250
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		140 000
Provisions pour charges		166 073
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		306 073
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 940 043	2 326 079
Emprunts et dettes financières divers	54 683	252 041
TOTAL dettes financières :	1 994 726	2 578 120
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 878 804	2 758 222
Dettes fiscales et sociales	1 499 210	1 475 191
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		28 538
Autres dettes	1 261	164 145
TOTAL dettes diverses :	4 379 275	4 426 097
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	6 374 001	7 004 217
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	19 644 446	18 931 540

Compte de Résultat (Première Partie)

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 17/05/22
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	3 416 436	31 826	3 448 262	2 747 921
Production vendue de biens	20 587 061		20 587 061	20 673 308
Production vendue de services	59 060		59 060	37 658
Chiffres d'affaires nets	24 062 557	31 826	24 094 383	23 458 886
Production stockée			218 267	771 689
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 678	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			621 487	275 344
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			24 936 815	24 505 920
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 328 587	1 824 866
Variation de stock de marchandises			(71 633)	6 916
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 477 697	8 392 685
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(197 842)	(595 618)
Autres achats et charges externes			6 179 334	5 592 235
TOTAL charges externes :			15 716 144	15 221 085
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			295 567	429 619
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 059 900	4 137 808
Charges sociales			1 308 366	1 331 300
TOTAL charges de personnel :			5 368 267	5 469 108
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			646 515	671 407
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			180 541	173 814
Dotations aux provisions pour risques et charges				166 073
TOTAL dotations d'exploitation :			827 056	1 011 294
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			50 137	2 324
CHARGES D'EXPLOITATION			22 257 171	22 133 429
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 679 644	2 372 490

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 17/05/22
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 679 644	2 372 490
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	21 615	12 069
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	21 615	12 069
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	33 007	37 226
Différences négatives de change	19	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	33 027	37 226
RÉSULTAT FINANCIER	(11 411)	(25 157)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 668 233	2 347 333
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	75 000	2 490
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 833	8 417
Reprises sur provisions et transferts de charges	152 582	19 454
	244 416	30 361
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	497	1 206
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 200	23 277
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	16 571	116 571
	19 268	141 054
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	225 148	(110 693)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	243 647	214 198
Impôts sur les bénéfices	656 527	632 725
TOTAL DES PRODUITS	25 202 846	24 548 349
TOTAL DES CHARGES	23 209 639	23 158 632
BÉNÉFICE OU PERTE	1 993 207	1 389 718

INTRODUCTION

Les comptes ont été arrêtés par le Président.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comportent :

- le BILAN avant répartition dont le total est de : 19 644 446 € .
- le COMPTE DE RESULTAT présenté sous forme de liste dont le total des produits est de : 25 202 846 €, le total des charges est de 23 209 639 € et dégage un bénéfice de : 1 993 207 €.
- l'ANNEXE aux comptes ci-dessus présentée sous forme de notes ou de tableaux.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période de 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

La société fait partie d'un groupe établissant des comptes consolidés, l'entité consolidante étant la société mère FORESTIS INDUSTRIES SAS (936 980 085 00026).

SOMMAIRE

	Page
Règles et méthodes comptables	1 à 3
Immobilisations	4
Amortissements	5 et 6
Provisions inscrites au bilan	7
Etat des échéances des créances et dettes	8
Charges à payer et produits à recevoir détail	9
Charges et produits constatés d'avance détail	10
Composition du capital social	11
Répartition Chiffre d'Affaires	12
Ventilation de l'impôt sur le bénéfice	13
Dettes garanties par des sûretés réelles	14
Crédit-bail	15
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	16
Effectif moyen	17
Eléments significatifs	18

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels portant sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 ont été établis le 29/04/2022.

Ils ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général. Ils ont été établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les règlements comptables :

- CRC 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Certaines, ayant fait l'objet d'une réévaluation, car acquises avant le 31 décembre 1976, sont évaluées en fonction de l'exercice d'achat de l'immobilisation.

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les modalités de détermination de la durée d'utilisation limitée ou non du fonds commercial ont été arrêtées comme suit :

Les éléments inscrits dans le poste "fonds commercial" sont constitutifs d'un rachat de clientèle sur l'exercice à la société M2F d'un montant de 150 000 €. Leur durée d'utilisation est réputée non limitée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la nature des immobilisations correspondantes et de leur durée de vie prévue :

- Logiciels	Linéaire	1 an
- Constructions	Linéaire	20 ans
- Agencements, aménagement des terrains	Linéaire ou dégressif	10 ans
- Agencements, aménagement des constructions	Linéaire ou dégressif	10 ans
- Installations techniques,	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
- Matériel & outillages industriels	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans

LES MENUISERIES ARIEGEOISES

La méthode retenue pour l'établissement des comptes de la société a été la méthode prospective. Il a été procédé à deux types d'analyse pour les immobilisations existantes au 1/01/2005:

1. Analyse à partir de la valeur nette comptable au 1/01/2005 des plans d'amortissement économique en fonction de la durée d'utilité (durée de vie) des biens portés à l'actif
2. Analyse des immobilisations susceptibles d'être concernées par l'application de la méthode par composant

Les critères d'analyse ont été les suivants :

1. Pour la durée d'utilité seules les immobilisations dont la valeur d'origine était supérieure à 50.000 € et dont la valeur comptable nette était supérieure à 10.000 € ont été traitées
2. Pour l'application de la méthode par composant, les valeurs ont été de 100.000 € pour la valeur d'origine et de 10.000 € pour la valeur comptable nette.

Des amortissements dérogatoires ont été comptabilisés pour constater la différence entre les amortissements économiques calculés d'après la valeur d'utilité et les amortissements fiscaux calculés d'après la valeur d'usage.

Différents commentaires et précisions sont apportés dans les rubriques appropriées de l'Annexe.

Pour les acquisitions 2021, le règlement sur les actifs a été appliqué sur l'ensemble des immobilisations, avec constatation le cas échéant d'amortissements dérogatoires.

Les incidences sur le résultat de l'exercice 2021 sont les suivantes :

	D'après les nouvelles règles sur les actifs	Sans application des nouvelles règles	Incidence des nouvelles règles (différences)
	A	B	C = A-B
Résultat d'exploitation			-3 988 €
Résultat exceptionnel			-3 988 €
Résultat net avant impôt			

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré. Le calcul du prix de revient a été établi sur la base du solde des comptes arrêtés au 31 décembre, sans qu'il y ait eu de modification dans les méthodes d'évaluation du stock.

Le coût d'acquisition des matières, fournitures et marchandises, comprend les frais accessoires d'achat (transports, droits de douane, rémunérations d'intermédiaires).

La valorisation des produits intermédiaires finis ou des en-cours comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs de production, la totalité des frais indirects d'atelier et d'usine, les frais d'études nécessaires à l'élaboration de chaque produit et les amortissements pour dépréciation économiquement justifiés.

Le coût de production ainsi obtenu ne comporte pas de frais commerciaux et de frais financiers, de frais de recherche et de développement.

La provision pour dépréciation des produits finis est égale à la différence entre la valeur brute comme indiquée ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation diminuée des frais proportionnels de vente. La provision est constituée lorsque le deuxième terme de la différence est inférieur au premier.

La provision pour dépréciation des matières premières et autres approvisionnements représente la dépréciation de certains approvisionnements par suite d'une rotation très lente entraînant par voie de conséquence leur vétusté.

La provision pour dépréciation des matières consommables et des marchandises a été calculée selon la même méthode que l'exercice précédent. Les stocks non movimentés depuis plus de deux ans ont été provisionnés à 100 % "stock mort". Les stocks non utilisés depuis plus de douze mois ont été dépréciés de 30 %.

La provision pour risque de retour représente le coût de réparation des cercueils mis en dépôt-vente chez nos clients et qui sont détériorés pendant leur période de mise en dépôt, nécessitant de ce fait un changement de pièces et/ou une reprise des finitions.

La provision pour dépréciation des stocks de cercueils (nus ou équipés) au 31/12 (stock usine, stock en dépôt-vente chez les clients ou dans les dépôts) est calculée en appliquant un coefficient de dépréciation au prix de revient moyen d'un cercueil (nu ou équipé) en fonction de sa date de mise en stock.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges ou les achats de biens en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute début d'exercice 1	Augmentations				
			réévaluation 2	Acquisitions, Créations apports 3			
INDIFF.	Frais d'établissement, de recherche et développement TOTAL I	KA		KB	KC		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	243 650	KE	KF	2 450	
CORPORELLES	Terrains	KG	56 748	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	KJ	341 664	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	KM	2 800 468	KN	KO	
		Installations gales, agencemt, aménagemt des constr.*	KP	682 300	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS	9 553 034	KT	KU	133 211	
	Autres Immobilisations	Installations gales, agencements et aménagts. divers*	KV	206 066	KW	KX	35 038
		Matériel de transport*	KY	1 176 053	KZ	LA	198 800
	Corporelles	Matériel de Bureau Informatique, mobilier	LB	245 021	LC	LD	7 611
		Emballages récupérables et divers*	LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH	23 718	LI	LJ	27 404	
	Avances et acomptes	LK		LL	LM		
TOTAL III	LN	15 085 071	LO	LP	402 064		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T		
	Autres participations	8U		8V	8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	55 226	1U	1V	8 880	
	TOTAL IV	LQ	55 226	LR	LS	8 880	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0G	15 383 947	0H	0J	413 394	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisation à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale				
		Par virements de poste à poste 1	Par cessions ou mise hors service ou mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisation en fin d'exercice				
INDIFF.	Frais d'établissement, de recherche et developpt. TOTAL I	0	LT	LU	0	1W	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	0	LV	LW	181 975	1X			
CORPORELLES	Terrains		LX	LY	56 748	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		MA	MB	341 664	MC		
		Sol d'autrui		MD	ME	2 800 468	MF		
		Install. Gales, agencements et am. des constructions		MG	MH	682 300	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		MJ	14 482	MK	9 671 763	ML		
	Autres immobilisations	Install. Gales, agencements et aménagements divers		MM	MN	241 104	MO		
		Matériel de transport		MP	215 514	MQ	1 159 339	MR	
	corporelles	Matériel de bureau et Informatique, mobilier		MS	19 059	MT	233 573	MU	
		Emballages récupérables et divers*		MV		MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	51 122	NA	0	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE	0	NF	
TOTAL III		0	NG	300 177	NH	15 186 958	NI	0	
FINANCIERES	Participations par mise en équivalence	MY	0	OU		OV		OW	
	Autres participations	MY	0	OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés	MY	0	2B		2C		2D	
	Prêts et autres immo. financières	NC	0	2E	5 450	2F	58 656	2G	
	IMMO. FINANCIERES		0	NJ	5 450	NK	58 656	2H	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0	0K	369 752	0L	15 427 589	0M	0	

AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montants amortissements début exercice 1		Augmentations : dotations exercice 2		Diminutions : amort. Afférents aux éléments sortis et reprises 3		Montants des amortissements à la fin de l'exercice 4	
Frais d'établ., rech. et dev. TOTAL I		PA		PB		PC		PD	0
Autres immob. incorporelles TOTAL II		PE	93 650	PF	1 712	PG	64 125	PH	31 237
Terrains		PI	19 142	PJ		PK		PL	19 142
Constructions	Sur sol propre	PM	46 928	PN	11 389	PO		PQ	58 317
	Sur sol d'autrui	PR	1 663 759	PS	72 294	PT		PU	1 736 053
	Instal. gales, agencemts, aménagement des constr.	PV	562 239	PW	27 800	PX		PY	590 040
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 560 549	QA	338 107	QB	14 482	QC
Autres immobilisations corporelles	Instal. gales, agencemts, aménagement divers	QD	153 856	QE	18 444	QF		QG	172 300
	Matériel de trans	QH	897 071	QI	164 708	QJ	215 514	QK	846 264
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	226 931	QM	12 062	QN	19 059	QO	219 934
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	0
TOTAL III		QU	12 130 474	QV	644 804	QW	249 055	QX	12 526 222
TOTAL GENERAL (I + II + III)		0N	12 224 124	0P	646 516	0Q	313 180	0R	12 557 459

AMORTISSEMENTS (suite)

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établ., rech. et dev.	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	0
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	0
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	0
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1	10946	S2		S3		S4	-10946
	Instal. gales, agencements, aménagements des constr.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		T3	13667	T4		T5		T6		T7		T8		T9	13667
Autres immobilisations corporelles	Instal. gales, agencements, aménagements divers	U1	2455	U2		U3		U4		U5		U6		U7	2455
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	449	V7		V8		V9	1636	W1		W2		W3	-1187
	Emballages récupérables et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	0
	TOTAL III	X2	16571	X3	0	X4	0	X5	12582	X6	0	X7	0	X8	3989
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	NL	16571	NQ	0	NR	0	NS	12582	NT	0	NU	0	NV	3989
	Total général non ventilé (X9+Y1+Y2)	NW	16571	Total général non ventilé (Y3+Y4+Y5)		NY	12582	Total général non ventilé (Y7-Y8)		NZ	3989				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
			Z9	B1	SP	SR
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0	0	0	0	0	0
Primes remboursement des obligations	0	0	0	0	0	0

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMINUTIONS REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
Prov.pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse de prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	88 953	16 571	12 582	92 942
PROVISIONS REGLEMENTEES	88 953	16 571	12 582	92 942

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obligat.simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Prov. pour grosses réparations Prov. pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	140 000 166 073		140 000 166 073	0 0
PROV.POUR RISQUES ET CHARGES	306 073	0	306 073	0

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. Titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. Financières Prov. sur stocks et en cours Prov. sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	 256 858 180 777	 166 577 13 964	 162 255 55 242	 261 180 139 499
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	437 635	180 541	217 497	400 679

TOTAL GENERAL	832 661	197 112	536 152	493 620
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 300	3 300	
Autres immobilisations financières	55 356		55 356
	58 656	3 300	55 356
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	164 092	7 506	156 586
Autres créances clients	4 422 498	4 422 498	
Créance représentative de titres prêtés		0	
Personnel et comptes rattachés	63	63	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 685	30 685	
Etat - Impôts sur les bénéfices		0	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	218 894	218 894	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 183	13 183	
Etat - Divers		0	
Groupe et associés	1 636 759	1 636 759	
Débiteurs divers	77 250	77 250	
	6 563 424	6 406 838	156 586
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	151 094	151 094	
TOTAL GENERAL	6 773 174	6 561 232	211 942

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 940 043	388 328	996 138	555 577
Emprunts et dettes financières divers	688	688	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 878 804	2 878 804		
Personnel et comptes rattachés	864 243	864 243		
Sécurité sociale et autres organismes	459 168	459 168		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	150 828	150 828		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	24 972	24 972		
Dettes sur immo. et comptes rattachés		0		
Groupe et associés	53 995	53 995		
Autres dettes	1 261	1 261		
Dettes représentat. de titres empruntés		0		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	6 374 002	4 822 287	996 138	555 577

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	688
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	554 222
Dettes fiscales et sociales	1 067 062
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, Charges à payer	0
Autres dettes	1 261
TOTAL	1 623 233

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Organismes sociaux	30 685
Avoirs à recevoir	1 560
Factures à établir	20 327
Produits à recevoir	13 183
TOTAL	65 755

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation Charges ou produits financiers Charges ou produits exceptionnels	151 094	
TOTAL	151 094	0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. Au début de l'exercice	6 000	170
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	6 000	170

CHIFFRE D'AFFAIRES

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE

	MONTANT
France	24 062 557
Etranger	31 826
	24 094 383

REPARTITION PAR ACTIVITE

	MONTANT
Ventes de marchandises	3 448 262
Production vendue de biens	20 587 061
Production vendue de services	59 060
	24 094 383

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

REPARTITION	RESULTAT AVANT IMPOTS	IMPOTS
Résultat courant	2 668 233	581 478
Résultat exceptionnel (hors participation)	225 148	75 049
Résultat comptable	2 893 381	656 527

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

RUBRIQUES		MONTANT AU 31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Prêt BECM 63303 séchoirs (683k€ en 2016) - Nantissement matériel	Capital	174 289
	Intérêts	1 506
- Prêt BECM 63302 maison (374,5k€ en 2016) - Hypothèque	Capital	254 262
	Intérêts	22 514
- Prêt CA 108356 bât. stockage (998k€ soit 504k€ en 2017 + 494k€ en 2018) Hypothèque bail à construction	Capital	500 000
	Intérêts	68 408
- Prêt BPI 75037 renforcement structure financière (1 000k€ en 2018) Caution versée 50 k€	Capital	750 000
	Intérêts	23 400
Engagements de crédit-bail - Redevances restant dues		0
TOTAL		1 794 378

ENGAGEMENTS RECUS

RUBRIQUES		MONTANT AU 31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Prêt BPI 75037 renforcement structure financière (1 000k€ en 2018) Garantie BPI Financement à hauteur de 80%	Capital	600 000
	Intérêts	18 720
TOTAL		618 720

CREDIT-BAIL

RUBRIQUES	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS MATERIEL OUTILLAGE VEHICULES	AUTRES	TOTAL
Valeur d'origine			716 950		716 950
AMORTISSEMENTS :					
- cumuls exercices antérieurs			707 347		707 347
- dotations de l'exercice			9 603		9 603
TOTAL			716 950		716 950

REDEVANCES PAYEES					
- cumuls exercices antérieurs			728 904		728 904
- dotations de l'exercice			78 811		78 811
TOTAL			807 715		807 715

REDEV. RESTANT A PAYER :					
- à un an au plus			0		0
- à plus d'un an et cinq ans au plus			0		0
- à plus de cinq ans			0		0
TOTAL			0		0

VALEUR RESIDUELLE					
- à un an au plus			0		0
- à plus d'un an et cinq ans au plus			0		0
- à plus de cinq ans			0		0
TOTAL			0		0

Mont. pris en charge dans l'exercice			7 165		7 165
--------------------------------------	--	--	-------	--	-------

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES
DEROGATOIRES

RUBRIQUES	MONTANT
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 993 207
Impôts sur les bénéfices	656 527
RESULTAT AVANT IMPOTS	2 649 734
Variation des provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	3 988
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuations des cours	
Autres évaluations dérogatoires	
	2 653 722

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen mensuel a été de 121, pour un effectif au 31/12/2021 de 119 personnes en activité, la répartition par emploi étant la suivante :

EFFECTIFS	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Cadres	6	0
Agents de maîtrise et techniciens	7	0
Employés	18	0
Ouvriers	88	0
TOTAL	119	0

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1) INTEGRATION FISCALE

L'exercice 2021 constitue la vingt-et-unième année d'appartenance à un groupe fiscal intégré en tant que filiale de la société tête de groupe la SAS FORESTIS INDUSTRIES.

Dans le cadre de la convention de la répartition de l'impôt au sein du groupe intégré, la charge d'impôt dans les filiales est réalisée comme en l'absence d'intégration. La société mère comptabilise le solde par rapport au résultat d'ensemble et enregistre les charges ou économies d'impôt résultant des correctifs.

2) REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

3) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le montant des engagements de l'entreprise vis à vis des membres ou associés de son personnel ainsi que des mandataires sociaux, en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite : pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raisons du départ à la retraite ou avantages similaires s'élève au 31 décembre 2021 à 342 460,84 €.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation	0,98%
- Table de mortalité	Source INSEE 2021
- Hypothèse de croissance de salaires	2%
- Âge de départ à la retraite	65-67 ans (départ à taux plein)
- Modalité de départ à la retraite	Départ à l'initiative du salarié
- Taux de charges sociales	50%

L'entreprise est couverte par la caisse AG2R/CNP ASSURANCES.

4) AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Néant

 <p>Les Menuiseries Ariégeoises</p>	DOSSIER D'ENREGISTREMENT ICPE (rubrique 2410)	avril 23
	CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES - PIECE JOINTE N°11	Page : 6/7

ANNEXE 2

Extrait KBIS

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 27 octobre 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	303 804 553 R.C.S. Foix
<i>Date d'immatriculation</i>	23/05/1975
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	LES MENUISERIES ARIEGEOISES
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	1 020 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Rue Labat 09000 Saint-Paul-de-Jarrat
<i>Activités principales</i>	La fabrication, la préfabrication, la vente de tous cercueils, le commerce et l'industrie du bois, de toutes essences et sous toutes ses formes, l'achat, la vente et la transformation en totalité ou en partie de tous articles et objets en bois, par tous moyens quelconques et pour tous usages. L'acquisition, la construction, l'installation, l'exploitation ou la vente, la prise à bail ou la location de tous locaux, terrains ou immeubles ainsi que de tous biens mobiliers nécessaires à l'objet de la société ou pouvant contribuer au développement des affaires sociales... Etc
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 23/05/2074
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	BARBE Bruno Antoine Charles Emile Marie
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 10/02/1954 à Toulouse (31)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	27 Avenue de Paris 09330 Montgaillard

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	BARBE Alain Jean Marie Henri Claude
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 23/09/1949 à Toulouse (31)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 Avenue Carane 09000 Foix

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	JOFFRE Vincent Pierre Hubert
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 23/12/1985 à Chambray-lès-Tours (37)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	6 Rue Saint Exupéry 78150 Le Chesnay

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Nom, prénoms</i>	LAFFONT Jean François
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 24/11/1954 à Toulouse (31)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel ou adresse professionnelle</i>	43 C Rue Corneille 31100 Toulouse

Commissaire aux comptes suppléant

<i>Dénomination</i>	ACG AUDIT CONSULTING GROUP
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Adresse</i>	225 Avenue de Lardenne 31100 Toulouse

Greffes du Tribunal de Commerce de Foix

14 Boulevard du Sud
BP 40153
09004 FOIX Cedex

N° de gestion 1975B00028

Immatriculation au RCS, numéro

413 700 428 RCS Toulouse

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement Rue Labat 09000 Saint-Paul-de-Jarrat
Activité(s) exercée(s) Menuiseries industrielles, commercialisation de produits funéraires
Date de commencement d'activité 23/05/1975
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe
A COMPTEUR DU 1.1.93 : PRISE D'ENSEIGNE

Branche d'activité Commercialisation de produits funéraires
Date de commencement d'activité 01/01/2020
Origine du fonds ou de l'activité Achat
Nom du journal d'annonces légales ACTU.FR
Date de parution 20/01/2021
Mode d'exploitation Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'AUTRE ETABLISSEMENT DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement 12 Voie Latérale 09000 Saint-Paul-de-Jarrat
Activité(s) exercée(s) Gestion parc à bois, savoir : réception, séchage, stockage
Date de commencement d'activité 15/04/2016
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Vienne
R.C.S. Le Puy en Velay
R.C.S. Créteil

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 23/05/1975

Historique des observations RCS : PUBLICATION CONSTITUTION LA GAZETTE ARIEGEOISE A COMPTEUR DU : 30.05.90 CHANGEMENT PRESIDENT DE CONSEIL D'ADMINISTRATION : ANCIEN - M BARBE HENRI NOUVEAU - M BARBE BRUNO ARRIVEE DE DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS : M BEYRIS ROBERT ET M BARBE BRUNO M BARBE HENRI EST MAINTENU COMME ADMINISTRATEUR A COMPTEUR DU 30.04.91 : MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES ANNONCE LEGALE LA GAZETTE ARIEGEOISE DU 24.05.91 A COMPTEUR DU 30.06.92 : CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR LA SOCIETE COMPAGNIE GENERALE DE SCIERIE ET MENUISERIE SA EST NOMMEE ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT DE MR DUBOIS VIOLETTE MAXIME ANNONCE LEGALE LA GAZETTE ARIEGEOISE DU 14.08.92 A COMPTEUR DU 15.06.93 : NOMINATION DE MR BARBE ALAIN EN QUALITE D'ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT DE MME BARBE ALINE ANNONCE LEGALE : LA GAZETTE ARIEGEOISE DU 13.08.93 A COMPTEUR DU 30.03.94 : MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ANNONCE LEGALE : LA GAZETTE ARIEGEOISE DU 06.05.94 A COMPTEUR DU 29.12.95 : SUPPRESSION DE L'ENSEIGNE : "MENUISERIE FUNERAIRE FRANCAISE / M 2 F" A COMPTEUR DU 29.12.95 : DEMISSION EN QUALITE

N° de gestion 1975B00028

D'ADMINISTRATEURS DES MEMBRES SUIVANT : MR DECORSE
JEAN-PIERRE C.G.S.M. REPRESENTEE PAR MR DUBOIS-VIOLETTE
MAXIME P.F.G.S.O. REPRESENTEE PAR MR BEYRIS ROBERT O.G.F.
REPRESENTEE PAR MR PENON MICHEL ANNONCE LEGALE :
LA GAZETTE ARIEGEOISE DU 12.01.96 A COMPTEUR DU 30.03.95,
DEPART DE MR BARBE HENRI EN QUALITE D'ADMINISTRATEUR
ANNONCE LEGALE : LA GAZETTE ARIEGEOISE DU 26.04.96 A
COMPTEUR DU 30.12.95, DEPART DE MR DE CORSE JEAN-PIERRE
DE SON POSTE DE DIRECTEUR GENERAL ANNONCE LEGALE :
LA GAZETTE ARIEGEOISE DU 26.04.96 A COMPTEUR DU 20.05.96,
DEPART DE LA SOCIETE FRINAULT FIDUCIAIRE ET DE MR
PEUCH LESTRADE PHILIPPE DE LAUR POSTE DE COMMISSAIRE
AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANTS ANNONCE LEGALE :
LA GAZETTE ARIEGEOISE DU 28.06.96 Mention du 29/07/2000 :
CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES A compter du :
19/06/2000 Ancien C.A.C suppléant : MR CAMBORIEUX SERGE Nouveau
C.A.C suppléant : MR LAFFONT JEAN FRANCOIS Annonce légale : La
gazette ariégeoise 14/07/2000 Mention du 18/07/2001 : AUGMENTATION
CONVERSION DE CAPITAL EN EUROS A compter du : 01/07/2001
Ancien : 600.000 FRF Nouveau : 1.020.000 EUROS TRANSFORMATION
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE Ancienne forme juridique :
SOCIETE ANONYME A compter du : 01/07/2001 Insertion : GAZETTE
ARIEGEOISE DU 06/07/2001

- Mention du 18/09/2008

- Mention du 22/09/2008

Fermeture d'un établissement hors ressort : 2 PLACE DE LA LIBERTE
73330 LE PONT DE BEAUVOISIN
Notification intergreffe : OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT
SECONDAIRE HORS RESSORT RN 6 LE SABLON 38480 PRESSINS

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



 <p>Les Menuiseries Ariégeoises</p>	DOSSIER D'ENREGISTREMENT ICPE (rubrique 2410)	avril 23
	CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES - PIECE JOINTE N°11	Page : 7/7

ANNEXE 3

Attestation d'assurance

Attestation d'assurance

Responsabilité Civile

Casualty insurance certificate

Chubb European Group SE, La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord – 92400 Courbevoie, atteste couvrir par police **Responsabilité Civile** N° FRCASA38954 la Société :

Chubb European Group SE, La Tour Carpe Diem ; 31 Place des Corolles, Esplanade Nord - 92400 Courbevoie, certifies that

SASU FOREST
32 AV GUYNEMER
94550 CHEVILLY LARUE

contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'elle est susceptible d'encourir à l'égard des tiers à l'occasion de l'exercice des activités définies au contrat.

Is covered under Casualty policy N°FRCASA38954, the purpose of which is to cover the financial consequences of liability incurred by the Insured for damage or injury caused to third-parties and arising from the Insured's activities stated in the Contract.

Assuré additionnel / Additional Insured

Le Souscripteur agit tant pour son compte que pour le compte de / *Acting on its own behalf as well as on behalf of:*

Les Menuiseries Ariégeoises

Limites / Limits:

Garanties Coverages	Montant des garanties Amount
Responsabilité Civile Exploitation / <i>Public liability</i> Dont / <i>included</i>	10 000 000 € par sinistre / <i>per claim</i>
Faute Inexcusable / <i>Gross negligence</i>	3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance / <i>per claim and in the annual aggregate</i>
Atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles (Dommages Corporels, Matériels et Immatériels Consécutifs) / <i>sudden and accidental pollution</i>	1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance / <i>per claim and in the annual aggregate</i>
Dommages matériels et immatériels consécutifs / <i>property damages and financial losses</i> Dont / <i>Included</i>	3 000 000 € par sinistre / <i>per claim</i>
Dommages immatériels non-consécutifs / <i>pure financial losses</i>	1 500 000 € par sinistre / <i>per claim</i>
Dommages aux biens confiés / <i>property in care, custody and control</i>	220 000 € par sinistre / <i>per claim</i>
Vol par préposés / <i>Theft</i>	300 000 € par sinistre / <i>per claim</i>
Garanties Coverages	Montant des garanties Amount
Responsabilité Civile Produits / <i>Products liability</i> Dont / <i>included</i>	2 200 000 € par sinistre et par année d'assurance / <i>per claim and in the annual aggregate</i>
Dommages immatériels non consécutifs y compris Frais de retrait et Frais de	500 000 € par sinistre et par année

dépose/repose engagés par les tiers / *pure financial losses including Third party recall costs and Third party dismantling and re-installing costs*

d'assurance / *per claim and in the annual aggregate*

Période de Garantie / Insurance Period :

Du **01 janvier 2022** au **31 décembre 2022** / *From 01 January 2022 to 31 December 2022.*

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

This certificate is issued as a purpose of information only and is delivered to whom it may be concerned. It does not imply coverage from the Insurer.

Cette attestation ne peut engager Chubb European Group SE au-delà des conditions générales et autres documents contractuels, auxquels elle se réfère.

The certificate shall not engage Chubb European Group SE beyond the terms and conditions of the policy which it refers to.

Fait à Courbevoie, le 26 janvier 2022

Chubb European Group SE,
entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.
Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.